

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 juin 2018

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 6 juin 2018 à 20 h 30 sous la présidence de Mr MOINET, Maire.

Présents : Mme DELAUNAY Adeline, Messieurs, MOINET Claude, BOLZON Jean, GERAUD Philippe, LAMY Etienne, PRADEL Bernard, Dominique MICHELIN, NARDI Jean-Claude, CHIARADIA Jacques, ADAM Nathalie.

Madame DELAUNAY Adeline est élue secrétaire de séance.

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Choix d'un organisme de mission de coordination SPS. Pour rénovation des vestiaires et sanitaires.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un organisme de mission de Sécurité et de Protection de la Santé, concernant la réhabilitation de la Salle des Sports.

Vu les propositions de ELYFEC, SOCOTEC et ALP-DOMIELEC

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide de mandater le Cabinet ALP-DOMIELEC demeurant à LIBOURNE concernant la mission SPS.

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

Choix d'un organisme Etude Géotechnique étude de sol et une étude de faisabilité Assainissement.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un organisme de mission pour l'étude de sol (étude Géotechnique) et une étude de faisabilité Assainissement concernant la salle des Sports.

Vu les propositions de COMPETENCE GEOTECHNIQUE DE SOL, OPTISOL, GINGER, CEBTP.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, décide de mandater le Cabinet Compétence Géotechnique de sol demeurant à SEYCHES pour l'étude de sol.

Et pour la faisabilité Assainissement le cabinet BLANQUI de Villeneuve sur lot.

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

Enfants hors Commune à l'école de Tombeboeuf.

Monsieur le Maire informe les élus de la demande de familles habitant hors commune et ayant une école de pouvoir scolariser leurs enfants à l'école de Tombeboeuf. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité qu' au préalable une autorisation avec participation financière soit demandée par les familles aux Mairies de résidence.

Adressage de voies.

Monsieur le Maire donne la parole à Mr PRADEL et Mr BOLZON qui informent de l'avancée des travaux d'adressage qui devraient bientôt leurs être présentés.

PLUI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'approbation du PLUI devrait leur être présentée début Juillet.

Divers.

Monsieur le Maire propose de revoir le prix des concessions au cimetière, vu que les tarifs datent de 2002, les élus à l'unanimité décident de ne pas revoir le prix vu qu'il y a actuellement peu de demande.